Trente-deuxième Année. — N° 137 UN NUMÉRO : 15 CENTIMES. MARDI 17 MAI 1887

JOURNAL DE ROUBAIX

PRIX DE L'ABONNEMENT : Roubaix-Tourcoing : Trois mois, 13 fr. 50. — Six mois, 26 fr. — Un an, 50 francs. — Nord, Pas-de-Calais, Somme, Aisne : Trois mois, 15 francs. — La France et l'Etranger, les frais de poste en sus.
Le prix des abonnements est payable d'avance. — Tout abonnement continue jusqu'à réception d'avis contraire.

BUREAUX : A ROUBAIX, RUE NEUVE, 17 | A TOURCOING, RUE DES POUTRAINS, 42
Directeur : ALFRED REBOUX
AGENCE SPÉCIALE A PARIS : Rue Notre-Dame-des-Victoires, 28

ABONNEMENTS ET ANNONCES : Rue Neuve, 17, à Roubaix. — A Lille, rue du Curé-Saint-Etienne 9 bis. — A Paris, chez MM. HAVAS, LAFFITE et C°, place de la Bourse, 8, et rue Notre-Dame-des-Victoires, 34, à Bruxelles, à l'OFFICE DE PUBLICITÉ.

ROUBAIX, LE 16 MAI 1887

LE CONFLIT

Le conflit entre la commission et le budget ne s'est pas sensiblement modifié. D'un côté comme de l'autre, on s'ingénie à faire de la tactique parlementaire et non de la politique financière. C'est-à-dire que l'on voudrait laisser à la Chambre la responsabilité de la solution et que, dans ce but, on lance, à titre de ballon d'essai des projets d'ordre du jour destinés à dégager la responsabilité des deux parties dans l'équilibre du budget basé sur les seules économies. Pour arriver à ce résultat, on n'imagine rien de mieux que de conseiller à M. Goblet de se refuser à discuter immédiatement le rapport de M. Pelletan, chaque jour de gagné à cet effet devant profiter aux partisans de la conciliation.

Il n'est, du reste, pas difficile de prévoir que la Chambre invitée à préciser, par un ordre du jour, ce qu'elle veut qu'on fasse pour équilibrer le budget, alors que les économies, même les plus larges, doivent être insuffisantes, reculera devant une solution qui doit donner gain de cause à la commission et qu'elle se renfermera dans une de ces déclarations bannales qui, en fin de compte, donnent, en quelque sorte, cette carte blanche au gouvernement. Peut-être sacrifiera-t-elle M. Dauphin à titre de compensation octroyée à la commission, mais là se bornera son énergie.

Quoi qu'il advienne, le budget de 1888 est déjà considéré comme très compromis à tous les points de vue. Nous ne parlons pas seulement des grandes réformes de toute sorte qu'il devait inaugurer, et qui n'y brilleront que par leur absence, mais on peut constater qu'il y a dès maintenant impossibilité absolue à ce que les rapports sur le budget puissent être prêts pour le 30 juin, ainsi que l'avait demandé la Chambre. Enfin, dans le cas où l'on ne parviendrait pas à découvrir une formule de conciliation et que, par suite, le ministère ou la commission donne sa démission, nous resterions absolument sans budget.

La probabilité étant, à l'heure présente, qu'on devra se contenter d'un budget de transition, on se demande comment, privé de surtaxes capables de pourvoir à l'insuffisance actuelle des ressources, le gouvernement pourra se passer de recourir à l'emprunt ; mais on n'aperçoit pas davantage comment pourrait être décidé un appel au crédit de nature à dégager la situation financière, une telle opération devant se lier à l'établissement d'un budget sérieux.

En somme, de quelque côté qu'on envisage la situation, elle paraît inextricable, et l'on comprend que les ministres, comme le constate le compte-rendu, aient passé la plus grande partie du conseil, tenu hier matin à l'Elysée, à s'entretenir des éventualités que pourra présenter la discussion du rapport de Camille Pelletan, sans arriver à trouver aucune solution pratique.

Les élections de dimanche

Les élections municipales de Paris

Hier, ont eu lieu, dans seize arrondissements de Paris sur vingt, les scrutins de ballottage pour les élections complémentaires du conseil municipal.

Voici les résultats de ce second tour :

1 conservateur (M. Deville), 12 opportunistes, 11 autonomistes, 6 socialistes.

Le nouveau Conseil municipal de Paris comprend désormais :

11 conservateurs,
19 opportunistes,
40 autonomistes,
10 socialistes.

L'ancien Conseil municipal comptait :

10 conservateurs,
40 autonomistes et radicaux,
27 opportunistes,
3 socialistes.

Les autonomistes et les socialistes disposeront de 50 voix sur 80. Ils seront donc les maîtres dans l'assemblée parisienne et leur premier acte sera, sans nul doute, d'appeler à la présidence le citoyen Hovelacque.

Voici quels sont les projets des nouveaux élus :

1. La désorganisation de l'Assistance publique.
2. Le rejet du budget de la préfecture de la Seine et de la préfecture de police.
3. La création de la mairie centrale, c'est-à-dire la création d'un gouvernement dans le gouvernement.
4. La suppression de la liberté de l'enseignement.
5. La suppression de l'ordre des avocats.
6. La spoliation de toutes les charges ministérielles.
7. L'impôt progressif sur les loyers.
8. La désaffectation des presbytères.

***

On lit dans le *Soleil* :

« Ainsi que nous l'avions prévu, la seconde journée des élections municipales marque un nouveau progrès du parti conservateur. Dans le quartier Notre-Dame-des-Champs, notre ami M. Deville est élu avec une belle majorité contre M. Delabrousse. C'est un échec significatif pour le parti de la laïcisation. C'est en même temps une bonne acquisition pour la minorité conservatrice du conseil, dans laquelle M. Deville prendra très vite une place importante.

» Dans le quartier de Saint-Germain-l'Auxerrois, et dans celui de la Plaine-Monceau, les deux vigoureux champions de l'ordre, M. Odelin et M. Henri Desprez serrent de très près les radicaux élus, M. Saint-Martin et M. Bompard. Dans la Plaine-Monceau la différence est d'environ cent voix ; à Saint-Germain-l'Auxerrois, elle n'atteint pas cinquante voix. Presque partout nos candidats gagnent des voix : M. Faivre dans le quartier Saint-Georges comme M. Raveton dans le quartier du Palais-Royal.

» En face de ce symptôme rassurant, il est triste d'avoir à constater que dans certains quartiers de Paris les révolutionnaires ont gagné du terrain. Ils avaient fait passer cinq de leurs candidats au premier tour. Au ballottage ils ont enlevé six autres sièges, ce qui porte à onze le chiffre de leurs élus.

» Les autonomistes conservent à peu près leurs positions : mais les opportunistes, si maltraités déjà le 8 mai, ont subi de nouvelles pertes dans cette seconde journée. Leur défaite s'accentue et prend le caractère d'une déroute.

» Il semble donc que les partis intermédiaires, à Paris, sont en voie de décroissance. Les situations par conséquent deviennent de plus en plus tranchées. Si ce mouvement continue, dans trois ans, la lutte sera presque exclusivement entre les conservateurs et les révolutionnaires. » RAOUL VALNAY. »

***

M. H. Rochefort dit dans l'*Intransigeant* :

« Bien que les candidats ouvriers, comme nous l'avons expliqué hier, avec pièces à l'appui, nous aient interdit de les patronner, nous savons parfaitement qu'ils voteront, comme ils l'ont toujours fait, avec notre ami Vaillant, dont les propositions ont constamment été appuyées par les citoyens Chabert et Faillet. Ils ont défendu ensemble les intérêts du peuple, sans se demander s'ils étaient ou non ouvriers manuels.

» Nous sommes convaincu qu'entre les conseillers ouvriers et les conseillers révolutionnaires l'entente continuera sur les mêmes bases et que l'exclusivisme de quelques-uns ne tiendra pas devant la nécessité de rallier contre l'ennemi commun, c'est-à-dire l'exploitation et le capital, toutes les forces de la Révolution. »

***

CONSEILLERS GÉNÉRAUX

Hier, ont eu lieu également deux scrutins de ballottage pour l'élection de deux conseillers généraux de la banlieue de Paris :

CANTON DE NEUILLY

Inscrits : 22,853. — Votants : 11,442.

MM. Allaire, radical	5,273	ÉLU
Trébois, radical	5,041	

CANTON DE PANTIN

Inscrits : 10,644. — Votants : 4,319.

MM. Péan, maire des Lilas, radical	3.560	ÉLU
Kuhn	232	
Pouillet	140	

***

ELECTION SÉNATORIALE

Cher

1er TOUR DE SCRUTIN. — Votants : 713

MM. de Vogüé, conservateur	298	voix
Pauliat, radical	157	
Félix-Pyat, radical socialiste	136	
Cassier, opportuniste	99	
Cannier	18	
De Bouyn	2	
Massicault	1	
Bellot	1	
Eugène Brisson	1	

Ballottage

2e TOUR DE SCRUTIN. — Votants : 719

MM. De Vogüé, conservateur	316	voix
Pauliat, radical	292	
Félix Pyat, radical soc.	92	
Divers	19	

(Ballottage)

3e TOUR DE SCRUTIN. — Votants : 715

MM. De Vogüé, conservateur	334	voix
Pauliat, radical	348	ELU
Félix Pyat, radical-socialiste	20	
Divers	13	

***

ÉLECTION LÉGISLATIVE

Loire

Inscrits : 155.867. — Votants : 000.000

MM. Ch. Dorient, opp.	44.312	ELU
Colombet, soc.	1.561	

Il manque encore les résultats de 90 communes.

***

ÉLECTIONS DÉPARTEMENTALES

Ardennes

Election d'un conseiller général pour le canton de Monthois.

Inscrits : 1.812. — Votants : 1.691.

MM. de Ladoucette, conserv.	972	ELU
Mersey, opp.	718	

Rhône

Election d'un conseiller général pour le canton de Neuville.

MM. Lagrange, conservateur	330	voix
Chassagneux opportuniste	850	
Collomb, opportuniste	637	
Dubois, opportuniste	637	

(Ballottage.)

Saône-et-Loire

Election d'un conseiller général pour le canton de Palinges :

Inscrits : 2.266. — Votants : 1.892

MM. de Moreton, conservateur	922	voix
Chavet, opportuniste	967	ELU

Seine-Inférieure

Election d'un conseiller d'arrondissement pour le canton de Buchy.

MM. Dieudonné, conservateur	440	voix
Leballeur, opportuniste	1.020	ELU

Les laines à Dunkerque

Pendant le mois d'Avril dernier, il est entré par le port de Dunkerque 15.869.732 kilog. de laines brutes ; on s'attend à voir pour le mois de mai, un chiffre aussi important. Notre correspondant particulier nous écrit :

« Les arrivages en laine sont encore assez conséquents ce mois à Dunkerque ; d'ici à la fin de mai, nous aurons à peu près une dizaine de steamers avec de la laine. Plusieurs départs viennent de s'effectuer actuellement de la Plata pour notre port, et quelques vapeurs sont sous charge pour cette destination prenant de la laine, etc.

» Les paquebots des chargeurs réunis sont ceux qui alimentent le plus cette ligne, beaucoup plus que sur le Havre. Quelques steamers de cette compagnie, sortant de Dunkerque, sont actuellement en route pour la Plata.

Nous recevons aussi ces marchandises par les navires étrangers, anglais, italiens ou espagnols, mais la plus grande partie est transportée par les vapeurs des Chargeurs réunis.

» Je pense que pour l'année prochaine cette compagnie fera à Dunkerque tout le transport des laines de la Plata. Mais il lui faudrait aussi de la cargaison suffisante pour l'exportation, ce qui se trouve plus facilement au Havre et à Bordeaux.

LA JUSTICE CRIMINELLE EN 1885

Le *Journal officiel* publie le rapport annuel du ministre de la justice, sur l'administration de la justice criminelle en France et en Algérie pendant l'année 1885.

Les affaires criminelles jugées contradictoirement en cour d'assises sont descendues, pour la France, de 3.693 avec 4.764 accusés en 1876, à 3.135 avec 4.184 accusés en 1885.

La réduction a porté particulièrement sur les crimes contre les personnes. Ceux-ci sont passés de 1,849 en 1876 à 1,518 en 1885, tandis que les attentats contre les propriétés ne baissaient que de 1,844 à 1,617, 407 accusés étaient de nationalité étrangère.

La totalité des étrangers condamnés en cour d'assises ou en police correctionnelle a été de 20,225 en 1885, dont 5,017 Italiens, 4,464 Belges, 4,574 Espagnols, 4,560 Suisses, 616 Allemands, 532 Anglais, 1,245 de nationalités diverses et 2,547 Alsaciens-Lorrains.

En 1881, il n'y avait eu que 17.011 étrangers condamnés.

Par rapport au sexe, la criminalité générale est passée en France de 84 0/0 pour les hommes à 86 ; en ce qui concerne l'état civil, les célibataires ont monté de 55 à 59 0/0 ; les condamnés sachant lire et écrire comptent aujourd'hui pour 71 0/0 au lieu de 66 0/0 ; ceux qui ont reçu une éducation supérieure sont restés à 4 0/0.

Sur les 3,362 accusations qui lui ont été soumises année moyenne, de 1881 à 1885, le jury en a rejeté complètement 794 ; 2,163 ont bénéficié de circonstances atténuantes.

Le nombre des condamnations à mort, qui, de 1876 à 1880, avait été de 127, a été de 148 pour la période de 1881 à 1885, avec 27 exécutions.

On a poursuivi, de 1881 à 1885, 287 prévenus pour délits politiques ou de presse ; 156 ont été acquittés et 131 condamnés à des peines légères.

Le nombre des affaires de police correctionnelle a beaucoup augmenté : il est passé de 167,229 avec 196,483 prévenus par an en moyenne, pour la période de 1876 à 1880, à 180,806 avec 212,839 prévenus pour celle de 1881 à 1885, dont 12,245 ont été acquittés.

L'augmentation porte principalement sur le vagabondage et les coups et blessures. Le nombre des récidivistes, qui était de 31 0/0 de celui des condamnés de 1858 à 1860, de 34 de 1861 à 1865, de 38 de 1866 à 1870, de 42 de 1871 à 1875, de 44 de 1876 à 1880, s'est élevé à 48 0/0 de 1881 à 1885, et à 43 0/0 par rapport aux prévenus, soit en moyenne 89,634 prévenus récidivistes par an.

LE SURMENAGE INTELLECTUEL

Le 10e dîner annuel de la Société française d'hygiène a eu lieu, ainsi que nous l'avons annoncé, hier soir, au Grand-Véfour.

M. Marié-Davy, directeur de l'Observatoire de Montsouris et président de la Société française d'hygiène, a souhaité la bienvenue à M. le baron d'Arinos, ministre du Brésil à Paris, qui représentait S. M. Dom Pedro, empereur du Brésil, président d'honneur de la Société, et à M. Broch, ancien ministre de Norvège et Suède, actuellement directeur de l'Institut international des poids et mesures et qui représentait les sociétés d'hygiène scandinaves.

M. le baron d'Arinos a répondu :

« L'Empereur, messieurs, sera profondément touché de votre affectueux souvenir. Vous savez combien il s'intéresse à vos travaux ; en son nom, je bois à la Société française d'hygiène, à ses travaux, à sa gloire. »

La grande attraction de cette réunion était la proclamation des récompenses accordées à ceux qui avaient le mieux traité la grande question à l'ordre du jour : *la sédentarité scolaire et le surmenage intellectuel.*

M. le docteur Peter, membre de l'Académie de médecine et président de la commission chargée d'examiner les travaux des concurrents, a prononcé un petit discours. Nous sommes heureux d'en reproduire les principaux passages :

« Messieurs,

» Vous connaissez la légende : C'est le maître d'école allemand qui a gagné la bataille de Sadowa, pris celle de Sedan. C'est parce que nos bons petits soldats ne savaient pas la géographie qu'ils ont cessé d'être victorieux. Voici la légende :

» Voici comment elle nous a conduits à la sédentarité et au surmenage intellectuel...

» Nous nous sommes mis à l'œuvre et nous avons voulu tout réformer — tout, excepté l'administration — depuis l'art militaire jusqu'à la pédagogie.

» En pédagogie, du haut en bas de l'échelle universitaire, tout a été refondu ; on a revu, et surtout augmenté les programmes des lycées (pauvres bachelliers!) comme ceux de l'école primaire (pauvres petits!).

» Et tous ces jeunes cerveaux sont, depuis lors, bourré jusqu'à l'indigestion intellectuelle.

» Les savants et les penseurs jugent trop facilement des autres par eux-mêmes, et prennent comme mesure de l'intelligence commune leur intelligence d'élite...

» En vérité, celui-ci dont le cerveau qui fait pour penser se porte d'autant mieux qu'il pense davantage la gymnastique de son intelligence est nécessaire à la santé de ses muscles. Tandis que, pour tel autre, c'est la gymnastique de ses muscles qui est indispensable à la santé de son cerveau. Le premier apprend en ce jouant ; le second n'apprend pas, même en peinant :

» Nos réformateurs universitaires l'ont peut-être un peu trop oublié : ils ont trop demandé à l'intelligence moyenne et, surtout, n'ont pas assez accordé au mouvement si nécessaire à l'enfance.

» Voyez ce que font les enfants sortant de l'école : à peine libérés de la geôle scolaire, ces petits galériens de la société contemporaine font deux choses avec passion : avides d'air, d'espace et de mouvement, ils courent et ils crient ; mettant en jeu tout ensemble les muscles de leurs membres et ceux de leur larynx, et protestent ainsi instinctivement contre le repos et le silence auxquels on les avaient scientifiquement condamnés.

» Leur instinct doit nous inspirer. Il est périlleux pour la santé de mettre ainsi de longues heures les muscles au repos et la cervelle aux travaux forcés.

» Et dans quel milieu, grand Dieu! Dans un espace nécessairement restreint, où l'atmosphère est rapidement souillée par les exhalaisons de leurs jeunes poitrines, et où la température, surtout l'hiver, est artificiellement surélevée jusqu'à un degré peu compatible avec la santé. On leur apprend maintenant, dès l'enfance, ce qu'est l'oxygène du laboratoire, et on leur refuse d'aller respirer au dehors l'oxygène du bon Dieu !

» La sédentarité, c'est le repos musculaire dans le confinement ; et le confinement, c'est l'air impur où chacun empoisonne autrui.

» Le surmenage intellectuel, c'est l'épuisement cérébral dans le milieu confiné : on rêverait difficilement une accumulation plus néfaste de causes de maladies. Heureusement que l'organisme de l'enfant est plus résistant qu'on ne croit.

» Cependant plus d'un succombent, et c'est nous médecins, qui le constatons tristement.

» C'est donc à nous, médecins, d'éclairer les directeurs de l'enseignement dont le zèle patriotique n'a pas toujours suffisamment tenu compte des forces et surtout des faiblesses comme aussi des impérieux besoins de l'enfance. Il ne faut pas demander à cet organisme, en voie de croissance, ce qu'on est en droit d'exiger d'un organisme arrivé à son plein développement.

» C'est ce qu'ont très bien compris les auteurs des mémoires soumis à votre commission ; tous ont proposé de diminuer à la fois la durée du confinement et la somme du travail intellectuel, et tous ont demandé qu'on accordât plus de temps aux recréations et aux exercices musculaires.

» Ces conclusions doublement favorables à la santé physique et intellectuelle de l'enfance, la société française d'hygiène les approuve de la façon la plus absolue...

Les noms des lauréats ont été ensuite proclamés : des médailles de vermeil ont été decernées à MM. les docteurs Bach, de Baris, et Guillermet, de Chatou ; une médaille d'argent à M. Rouxel, de Paris, et des médailles de bronze à MM. E. Paz, de Paris, et docteur d'Hoogt, de Lockely (Belgique).

J. MARGAT.

LE COMMERCE DE LA FRANCE

Les importations se sont élevées, du 1er janvier au 30 avril 1887, à 1,432,426,000 fr., et les exportations à 1,049,511,000 fr.

Ces chiffres se décomposent comme suit :

Importations	1887	1886
Objets d'alimentation	513.628.000	477.423.000
Matières nécessaires à l'industrie	703.098.000	724.756.000
Objets fabriqués	152.356.000	193.744.000
Autres marchandises	33.344.000	36.620.000
Total	1.432.426.000	1.432.543.000
Exportations		
Objets d'alimentation	234.967.000	210.982.000
Matières nécessaires à l'industrie	221.662.000	223.204.000
Objets fabriqués	532.138.000	556.280.000
Autres marchandises	57.744.000	46.531.000
Total	1.049.511.000	4.036.997.000

Paris, le 14 mai 1887.

Le comité flamand

DE FRANCE

Le Comité flamand de France, s'est réuni le 27 avril, à Dunkerque, sous la présidence de M. Bonvarlet.

Des communications intéressantes ont précédé les lectures faites par les membres du Comité.

M. Galloo a signalé à ses confrères un acte de rapport et dénombrement offrant cette particularité rare en droit féodal, qu'il suppose au possesseur du fief un droit de contrainte pour des faits purement religieux. M. Galloo a fait copier cet aveu et dénombrement qui porte la date relativement récente du 8 mai 1694 ; il est baillé au roi Louis XIV, par messire d'Hennin, seigneur du Maisnil. Celui-ci y revendique, comme possesseur du fief du Senne, le droit de corriger et punir ceux qui, en la paroisse du Maisnil, n'observent point les fêtes chômées, de les faire condamner par son bailli à marcher à la procession, *tête nue, un cierge en main*, entre le curé et le clerc et à faire amende honorable au portail de l'église.

M. l'abbé Gezelle a déposé sur le bureau un document offrant un certain intérêt pour l'histoire des guerres de la Révolution dans le département du Nord. C'est la traduction flamande, imprimée à l'époque, du double texte placé en regard des articles de la capitulation de Valenciennes, tels qu'ils furent primitivement imposés par le duc d'Yorck à nos malheureuses troupes et des contre propositions que leur chef, le général Ferrand, parvint à faire accepter des coalisés.

M. Jules Beck a soumis au Comité les dessus de deux sceau, apposés sur des reliquaires anciens appartenant à la chapelle de Notre-Dame des Dunes ; il demande à quel dignitaire ecclésiastique il faut les attribuer.

M. Arnould-Detournai a mis à la disposition du comité le dessin de la plus ancienne medaille connue de Notre-Dame du Sert ; il pourrait prendre place à la suite du travail numismatique de M. Dancoisne sur Saint-Maurand et sur Saint-Amé, patrons de Merville.

M. Eugène Cortyl a communiqué un exemplaire curieux de l'ode latine, qui fut composée en 1783, en l'honneur de Corneille Haddebault, dernier abbé de St-Jean-au-Mons à Ypres, à l'occasion de la cérémonie de sa bénédiction abbatiale. Cet exemplaire est celui même de l'abbé ; sa couverture dorée, ses feuilles de garde portant écrites de sa main les deux allocutions latines prononcées par lui, l'une à l'église pour remercier le prélat consécrateur, l'autre au monastère en réponse aux vœux exprimé par ses religieux, ne laissent point de doute à cet égard. Ces deux morceaux sont de petits chefs-d'œuvre, tant au point de vue de l'élévation des idées et de la délicatesse des sentiments que de l'atticisme de la forme. L'abbé de St-Jean était un latiniste de la bonne école. L'ode elle-même, composée dans le goût du temps, où les chronogrammes et les jeux de mots abondent, ne manque pourtant point de mérite. Elle donne en cent cinquante vers la longue suite des vicissitudes de cette abbaye qui, fondée en 686 à Thérouanne, fut successivement transportée à Bailleul, puis à Ypres.

M. Ignace de Coussemaker a donné lecture de l'une des parties les plus importantes de son étude du *Cartulaire de l'abbaye de Watten*. Ce chapitre comprend l'analyse de trente-sept chartes datées du premier tiers du XIIIe siècle.

A partir de l'an 1200, les chartes de l'antique abbaye sont plus nombreuses : elles offrent aussi sur la constitution intime de la famille et de la propriété, de l'église et de la société civile au moyen-âge des données plus abondantes, des détails plus précis, M. de Coussemaker les signale et relève aussi tout ce qui, dans ces textes peut offrir quelque intérêt pour l'histoire de la Flandre. C'est en étudiant les documents eux-mêmes vraies sources de l'histoire, que l'on pénètre plus avant dans la vie de nos ancêtres, que l'on se rend mieux compte des causes et des effets des grands faits historiques.

Au XIIIe siècle, il y a dans le monde chrétien exubérance de vie ; les nobles mettent facilement l'épée à la main et dans les mille petites guerres, que, petits souverains, ils se déclarent les uns aux autres, le pauvre peuple et souvent même les clercs et les religieux sont fort rudement foulés. M. de Cousmaker, nous montre l'antique abbaye de Watten, si chère aux comtes de Flandre, réduite à rechercher la protection du seigneur le plus voisin ; le compte étant trop loin pour parer un danger souvent subit et de tous les instants. L'abbé en est donc réduit à payer la protection de Guillaume chatelain de St-Omer en lui abandonnant ses droits de justice sur ses hôtes et sur ses tenanciers et à lui confier la tutelle, l'*avouerie* de l'abbaye.

Le noble, qui avait trop aimé à guerroyer et quelquefois à piller, le bourgeois, batailleur et peu respectueux des immunités ecclésiastiques, avait souvent à la fin de sa vie des remords, que la foi de ces temps chrétiens rendait fort vifs et fort réels. Il ne croyait pouvoir mieux réparer le tort fait par lui à la société chrétienne qu'en léguant une partie de sa fortune aux églises et aux monastères, qui alors étaient exclusivement chargés des grands services sociaux de l'instruction et de la charité. Souvent les actes de cette époque expriment en termes bien naïfs la situation d'esprits du donateur ; témoin cette charte de 1201, dans laquelle Baudoin de Constantinople approuve la donation que fait à l'abbaye Guillaume Brohon, *divinae animadversationis flagello castigatus* et repentant des exactions, qu'il avait commises *diabolicae fraudis ductus*, dit le texte.

Au XIIIe siècle, la foi et l'amour des aventures guerrières jettent encore l'Europe sur l'Asie, c'est le temps de la grande croisade flamande. Mais, il en coûtait au chevalier pour se donner l'honneur de prendre part à la croisade, pour s'équiper lui et les siens, pour se nourrir pendant le voyage et pendant l'expédition ; aussi bien des croisés durent-ils recourir aux églises et aux abbayes pour échapper à leur retour à la rapacité des usuriers. Le cartulaire de Watten nous montre, en 1224, Jean de Bailleul, pressé par ses créanciers, hypothéquant à l'abbaye ses dîmes grandes et petites de Rubrouck, les vendant même en partie au monastère pour en obtenir une somme de 300 livres, qu'il ne sait comment se procurer. Cette partie du cartulaire de Watten donne aussi, l'auteur le signale, une foule de renseignements d'un grand intérêt, sur l'importante famille des Hardes, sires de Boulers, possesseurs jusqu'en 1218 de la chatellenie de Cassel.

M. Bonvarlet a lu un chapitre nouveau de l'histoire des maisons religieuses et hospitalières de la Flandre Maritime : les *Bénédictines anglaises de Dunkerque* sont une heureuse suite donnée par le savant auteur aux monographies de l'hôpital St-Jean de Bergues et des maisons des sœurs grises et des récollectines de Dunkerque.

M. Bonvarlet a pû reconstituer l'histoire complète de cette communauté, qui compta toujours dans son sein de nombreux enfants des grandes familles jacobites et catholiques d'Angleterre. C'est en 1662 que l'abbesse des bénédictines de Gand

BOURSE DE PARIS

du lundi 16 mai

(par voie télégraphique et par FIL SPÉCIAL)

Cours précéd.	VALEURS	Cours d'ouv.	Cours de 2 h.	Cours de clôt.
	Fonds d'Etat			
80 42	3 0/0	80 47	80 47	80 45
83 65	3 0/0 amortissable	83 65	83 70	83 60
108 20	4 1/2 1883	108 22	108 25	108 17
56 21/32	3 0/0 Portugais	56 3/4	.. ..	56 25/32
98 0/.	Italien 5 0/0	98 10	98 15	98 15
65 13/16	Extérieure 4 0/0	66 1.	66 .1.	65 13/16
82 .1.	Hongrois 4 0/0	82 .	.. ..	82 1/16
375 ..	Egypte 6 0/0	377 50	377 50	367 25
13 71	Turc 4 0/0	13 90	13 90	13 90
516 ..	Obligations du Trésor	.. ..	.. ..	517 ..
99 25	Russe 1870 5 0/0	.. ..	.. ..	99 60
522 ..	Bons de liquidation 5 0/0	.. ..	.. ..	522 ..
	Sociétés de Crédit			
.. ..	Banque de France	.. ..	4125 ..	4125 ..
457 50	Banque d'Escompte	456 75	.. ..	456 50
718 75	B. Paris et d. Pays-Bas	715 ..	715 ..	715 ..
405 ..	Banque Parisienne	.. ..	.. ..	407 50
1365 ..	Crédit Foncier	1365 ..	1365 ..	1365 ..
.. ..	Crédit Mobilier	.. ..	202 75	.. ..
545 50	Crédit Lyonnais	546 25	547 50	547 50
455 ..	Société générale	.. ..	455 ..	455 ..
457 50	Banq. I. R. P. Pays-Aut.	.. ..	467 50	465 ..
505 ..	Banque Ottomane	503 75	503 75	506 25
.. ..	Créd. Mobilier Espagn.	.. ..	112 50	.. ..
	Chem. de f. Franc.			
1525 ..	Nord ..... act.	.. ..	1525 ..	.. ..
1222 50	Paris-Lyon-Médit. »	.. ..	.. ..	1222 50
776 ..	Est »	.. ..	777 50	775 ..
857 50	Ouest »	.. ..	.. ..	860 ..
1292 50	Orléans »	.. ..	1292 50	1290 ..
1157 50	Midi »	.. ..	.. ..	1150 ..
	Chem. de f. Etrang.			
455 ..	Autrichiens	453 75	455 ..	455 ..
176 25	Lombards	176 25	177 50	176 25
300 ..	Saragosse	300 ..	302 50	301 25
	Sociétés diverses			
2015 ..	Suez	2013 75	2020 ..	2011 25
.. ..	Gaz Parisien	1355 ..	.. ..	1347 50
688 75	Voitures	.. ..	685 ..	.. ..
1130 ..	Omnibus	.. ..	.. ..	1127 50
210 ..	Rio-Tinto	212 50	210 ..	210 ..
393 75	Panama	400 ..	.. ..	393 75
	Obligat. Foncières			
515 ..	Foncières 500 4 0/0	.. ..	.. ..	510 ..
102 50	» 10-4 0/0	.. ..	.. ..	101 50
580 ..	» 500 f. 3 0/0	.. ..	.. ..	580 ..
510 ..	» 4 0/0 1863	.. ..	.. ..	510 ..
477 50	» commun. 3%	.. ..	.. ..	478 ..
376 ..	» 1877 3 0/0	.. ..	.. ..	367 50
477 ..	» com. 1879 3 %	.. ..	.. ..	479 ..
475 ..	» 1879 3 0/0	.. ..	.. ..	465 ..
	Obl. de Ch. de f. Fr.			
399 75	Nord	.. ..	.. ..	400 ..
385 ..	Paris-Lyon-Médit. 3 0/0	.. ..	.. ..	385 ..
384 50	Est 3 0/0	.. ..	373 50	383 50
358 50	Ouest 3 0/0	.. ..	.. ..	357 75
392 ..	Orléans	.. ..	.. ..	390 ..
392 ..	Midi 3 0/0	.. ..	.. ..	389 50
.. ..	Nord-Est	.. ..	.. ..	.. ..
633 25	Boue-Guelma	.. ..	.. ..	630 ..
	Obligat. des Villes			
520 ..	Paris 1855-1860	.. ..	.. ..	525 ..
521 25	— 1865	.. ..	.. ..	521 ..
407 ..	— 1869	.. ..	.. ..	407 50
396 ..	— 1871	.. ..	.. ..	395 ..
514 ..	— 1875	.. ..	.. ..	512 50
514 ..	— 1876	.. ..	.. ..	512 50
381 50	Marseille	.. ..	.. ..	381 ..
102 25	Bordeaux	.. ..	.. ..	102 25
97 25	Lyon	.. ..	.. ..	97 50
104 25	Lille	.. ..	.. ..	104 50
.. ..	Roubaix-Tourcoing	.. ..	.. ..	46 50
	Obligations div.			
268 75	Départem. de la Seine	.. ..	.. ..	269 75
.. ..	Gaz de Paris	.. ..	.. ..	.. ..
.. ..	Suez	.. ..	.. ..	.. ..
418 ..	Ob. fonc. Russie (4s, 5s)	.. ..	.. ..	420 ..

BOURSE DE LILLE

du lundi 16 mai

(par fil téléphonique spécial)

VALEURS	COMPT.		COURS PRÉCÉD.
Lille 1860, remboursable à 100 fr.	104 25		104 75
Lille 1863, remboursable à 100 fr.	.. ..		110 ..
Lille 1868, remboursable à 500 fr.	.. ..		511 ..
Lille 1877, remboursable à 500 fr.	.. ..		505 ..
Lille 1884, obligations de 400 fr., 200 payés	.. ..		400 ..
Armentières	.. ..		482 ..
Armentières 1879	.. ..		1012 ..
Roubaix-Tourc., remb. à 50 fr. en 55 ans	.. ..		48 25
Tourcoing 1878	.. ..		497 25
Amiens, remboursable à 100 fr.	.. ..		104 50
Département du Nord	.. ..		104 75
Caisse de Lille (Verley, Decroix et Cie)	.. ..		647 50
— » act. nouv.	.. ..		588 75
C. de Roub. (Decroix, Vernier, Verley Cie)	.. ..		500 ..
Caisse d'Esc. E. Thomassin et Cie, act. anc.	.. ..		180 ..
— — (act. n.), 250 fr. p.	.. ..		280 ..
Caisse Platel et Cie	.. ..		380 ..
Crédit du Nord, act. 500 fr., 125 fr. payés	410 ..		410 ..
Compt. comm. Devilder et Cie, act. 1,000 fr.	.. ..		1050 ..
Gaz Wazemmes, ex-c. n° 37, act. 500 fr. p.	.. ..		515 ..
Le Nord, assur., act. de 1,000 fr., 250 fr. p.	.. ..		1780 ..
Un. Gén. du Nord, act. de 500 fr., 125 fr. p.	.. ..		425 ..
Union Lin. du Nord, act. de 500 fr., tout p.	.. ..		320 ..
Banque rég. du Nord, à Roub., act. 500 fr.	.. ..		500 ..
Deherripon et Cie, à Tourc., act. 500 fr., t. p.	.. ..		500 ..
Compt. d'Esc. du Nord, à Roub., 250 fr., p.	.. ..		540 ..
Soc. St-Saur.-Arras (ms. Grassin), 500 f., t.	.. ..		160 ..
Tramways du Départ. du Nord (ex-c., 7.)	.. ..		35 ..
Caisse comm. de Belgique A. Turbiez et Cie	.. ..		500 ..
Jardin Zoolog. de Lille, act. 500 fr., 250 f. p.	.. ..		420 ..
Soc. an. Lille et Bonnières, act. 1,000 fr., t. p.	.. ..		2065 ..
Soc. des Journ. réunis, act. 500 fr., tout p.	.. ..		500 ..
Biaché-Saint-Vaast	.. ..		2225 ..
Denain et Anzin	.. ..		205 ..
Obligations Nord	.. ..		400 ..
Fives-Lille, remboursables à 450 fr.	.. ..		467 ..
Union Linière du Nord (oblig. hypot. 300)	.. ..		252 50
Gaz Wazemmes (1 à 2,000), remb. à 300 fr.	.. ..		410 ..

COURS DE CLOTURE AU COMPTANT

du 16 Mai 1887

Cours précédent	VALEURS	Cours du jour
80 42 1/2	3 0/0	80 37 1/2
83 65 .1.	3 0/0 amortissable